

ASSOCIATION POUR L'IMAGE EN RELIEF

Association culturelle – Loi 1901 – www.stereo-club.fr

Membre de l'Union stéréoscopique internationale et de la Fédération photographique de France

Paris, le 27 février 2017

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 22 MARS 2017

Comme annoncé dans notre communication précédente nous vous adressons ci-joint le dossier complet pour ces deux assemblées. Ces éléments donnent une image des activités du club tout au long de l'année qui vient de s'écouler et permettent de se faire une idée de sa gestion.

Vous trouverez inclus dans cette enveloppe tout ce qui est nécessaire pour participer aux votes, si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous êtes empêché de venir :

- Les différents bulletins de vote (vote pour le changement des statuts et votes pour les rapports qui seront présentés (ci-après) et pour l'élection des administrateurs,
- Un pouvoir, si vous souhaitez que quelqu'un vote à votre place,
- Une enveloppe de retour pour les enveloppes de vote ou le pouvoir.

Nous vous rappelons l'adresse où se tiendront ces AG :

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, 75 014 PARIS, à partir de 18:30 heures.

Vous trouverez l'ordre du jour et l'intégralité des documents du présent dossier également sur notre site Internet, www.stereo-club.fr à la rubrique « **Membres** » page « **Assemblée Générale 2017** », à partir du 1er mars 2017.

Les bulletins de vote respectifs à ces deux assemblées sont à glisser dans les deux enveloppes de couleur –bleu pour le vote de l'AGE et beige pour le vote de l'AGO- lesquelles doivent nous être retournées dans les enveloppes pré-imprimées, également contenues dans cet envoi. Cette dernière mentionne votre nom et votre adresse comme expéditeur. Si vous préférez donner une procuration à un autre membre du club pour voter à votre place, il faut remplir le formulaire de « **pouvoir** » et le mettre seul, sans les bulletins de vote dans l'enveloppe de retour.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de nos plus respectueux sentiments.

Le Président,
François Lagarde



Assemblées générales du 22 mars 2017

Ordre du Jour

18h30 : Accueil des membres, enregistrement des pouvoirs et signatures sur le cahier d'émargement

19h00 : Assemblée Générale Extraordinaire

- Présentation des précisions à apporter à un article des statuts.
- Vote, dépouillement et résultats.

19h40 : Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du rapport moral et d'activité.
- Présentation du rapport du trésorier et du budget
- Présentation des candidatures aux postes d'administrateurs
- Vote des rapports et des candidatures aux postes d'administrateurs
- Dépouillement et résultats du vote

21h20 : Pot de l'amitié

21h40 : Remise en l'état d'origine de la salle

22h00 : Fermeture impérative et non négociable de la maison des Associations

Assemblée Générale Extraordinaire du Stéreo-Club Français du 22 Mars 2017

Précisions à apporter à un article des statuts en vue de la déductibilité fiscale des dons et adhésions

La déductibilité fiscale des dons et adhésions est liée au caractère d'intérêt général de notre association. Pour nous reconnaître cette qualité, les services fiscaux, suite à un gros dossier, ont demandé une révision de notre comptabilité (voir le rapport financier) et une précision dans nos statuts.

Les services fiscaux demandent que l'article des statuts sur la dissolution soit « *davantage précisé* » afin « *de s'assurer que la dévolution de l'actif net sera faite conformément aux termes de l'article 261-7-1°d du CGI.* ». Cet article 261-7-1°d du CGI vise la dissolution par cette phrase : « *les membres de l'organisme et leurs ayants droit ne doivent pas pouvoir être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprise des apports.* »

Il s'agit donc de prévoir qu'une fois les dettes payées, l'actif net (ou boni) soit dévolu à un organisme et non aux membres de l'association. Le site « service-public.fr » cite plusieurs types d'organismes : association, groupement d'intérêt public ou une société coopérative, collectivité territoriale, établissement public ou établissement reconnu d'utilité publique. On remarque qu'un musée peut avoir un statut d'établissement public ou être un service d'une collectivité territoriale comme l'est le musée Adrien Mentienne de Bry sur Marne abritant nos archives.

Comme, en cette 114^{ème} année d'existence du club, sa dissolution n'est toujours pas à l'ordre du jour, il n'y a pas lieu de définir plus précisément le ou les organismes attributaires en cas de dissolution

On propose donc de compléter le 3[°] de l'article 14 de nos statuts :

- rédaction actuelle :

3- En cas de dissolution, l'AGE désigne un ou plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'association, conformément à la loi.

- rédaction nouvelle :

3- En cas de dissolution, l'AGE désigne un ou plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'association, conformément à la loi. Le boni de liquidation est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901. Il est attribué par l'AGE à un ou plusieurs organismes aux buts proches de ceux du SCF, ces organismes pouvant être une ou plusieurs associations, un groupement d'intérêt public, une collectivité territoriale, un établissement public ou un établissement reconnu d'utilité publique.

ANNEXE : TEXTES CONCERNES

Réponse des services fiscaux :

« Par ailleurs l'article 13 des statuts dispose qu'en cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'association, conformément à la loi. Toutefois la rédaction actuelle des statuts ne permet pas de s'assurer que la dévolution de l'actif net sera faite conformément aux termes de l'article 261-7-1°d du CGI. Aussi l'article 13 des statuts devra être davantage précisé.

Sous réserve des modifications statutaires à apporter sur ce point statutaire, l'association Stéreo-Club Français semble être gérée et administrée de manière désintéressée. »

Rédaction actuelle des statuts, article 14 :

ARTICLE 14 Dissolution

1- En dehors d'une décision de l'administration ou d'un représentant légal de l'État, la dissolution de l'association ne peut être décidée qu'au cours d'une AGE. La moitié plus un des adhérents doivent être présents ou représentés, ou avoir voté par correspondance. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'AGE est convoquée de nouveau, à deux semaines au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents. Les membres n'ayant pas le droit de vote à l'AGO ne l'ont pas non plus à l'AGE.

2- La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

3- En cas de dissolution, l'AGE désigne un ou plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'association, conformément à la loi.

Le texte actuel complet des statuts est disponible sur le site internet.

Rubrique : Membres > Documents administratifs du SCF > Statuts du SCF

Adresse directe : http://www.stereo-club.fr/documents2/Statuts_SCF_2015_signes_le_10_juin.pdf

Article 267-7-1°d du CGI

d. le caractère désintéressé de la gestion résulte de la réunion des conditions ci-après :

.....

les membres de l'organisme et leurs ayants droit ne doivent pas pouvoir être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprise des apports.

Le site officiel service-public.fr, sous le titre « Dévolution du patrimoine », précise :

Une fois les dettes payées, les créances recouvertes et la question des apports éventuels réglée, reste un patrimoine (souvent appelé bonus ou boni de liquidation) à transmettre. Celui-ci est confié, selon ce qu'ont prévu les statuts et selon ce qu'ont décidé le liquidateur et l'assemblée générale :

- à une ou plusieurs autres associations,
- à un groupement d'intérêt public ou une société coopérative,
- à une collectivité territoriale ou un établissement public ou à un établissement reconnu d'utilité publique.

Chemin logique : « service-public.fr > onglet Associations > Formalités administratives > Évolutions > Dissolution > ouvrir la partie Liquidation »

Lien direct : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1122> puis ouvrir la partie 'Liquidation'.

Assemblée Générale Ordinaire du Stéreo-Club Français du 22 Mars 2017

Rapport moral du président

Une activité soutenue

Tout au long de 2016 le club a participé à de nombreuses manifestations publiques par des stands, ateliers et projections dans des lieux divers avec des techniques multiples.

Pour les lieux on peut citer Aulnay de Saintonge, Chelles, Blanquefort (Gironde), Saint-Dizier, Mennecy (91), Nérac, Bièvres, Villeneuve/lot, Avenches (Suisse), Bry-sur-Marne, Surgères, Paris Brienne le Château, Montier-en-Der, etc.

Nous avons réalisé des projections avec différentes techniques (filtres et lunettes polarisés, système Oméga, projecteur et lunettes actives) des présentations sur téléviseur, des visualisations par stéréoscopes anciens ou modernes, des présentations d'images anaglyphes et notamment de fantôgrammes, des expositions de matériels très divers, des ateliers de prise de vue

Lorsque nous montrons des bonnes images ou vidéos en 3D, les spectateurs sont toujours enthousiasmés, et beaucoup sont vivement intéressés par les procédés employés.

Ces interventions reposent sur la maîtrise de techniques diverses et la présence active des adhérents bénévoles.

Le club a maintenu le rythme de ses réunions internes, tant à Paris que dans les groupes régionaux d'Aquitaine et Franco-suisse, avec des projections et des ateliers et séances de formation.

Il s'agit de projections de vidéos et d'images (y compris des diapositives) avec discussions, mais aussi des visites et des présentations par des invités externes - des images anciennes à l'holographie - Ces séances comprennent aussi des présentations de matériels et dispositifs nouveaux : lunettes de VR (réalité virtuelle), tablette et smartphone avec écrans 3D sans lunette ainsi que des ateliers et des formations.

Les ateliers et séances de formation concernent des sujets très variés. L'acquisition est abordée avec par exemple la synchronisation de 2 appareils photo, la photographie à « haute vitesse », et la numérisation Le traitement concerne la photo fixe avec StereoPhoto Maker (notamment la brosse clone, l'ajustement manuel, la conversion multiple) ; le montage vidéo est abordée avec 2 logiciels et des fonctions spécifiques comme le titrage ; des techniques particulières sont aussi étudiées avec la conversion 2D – 3D, les fantôgrammes etc.

Et cette énumération est loin d'être exhaustive.

La liste de ces interventions et réunions est retracée en annexe ; pour plus de détail, on se reportera à notre Lettre mensuelle qui en rend compte régulièrement et est disponible sur notre site internet. Par ailleurs nombre de séances donnent lieu à des documents et tutoriel-vidéos qui viennent enrichir la partie technique de notre site, ainsi que des albums photos également disponibles sur le site.

Toutes ces activités reposent sur la participation bénévole de nombreux membres, tant au niveau national qu'au niveau régional.

La Lettre mensuelle est toujours attrayante grâce à sa riche illustration et fournit aussi le calendrier des activités, les compte-rendu de réunions et de manifestations diverses, des dossiers techniques, les nouvelles de la stéréoscopie et la veille technologique... Merci à son rédacteur en chef et à tous les contributeurs qui fournissent des articles de qualité.

De même c'est sur l'action bénévole que reposent nombre de fonctions diverses que ce soit pour la gestion avec le CA et le bureau, les relations avec la FPF et l'ISU, et encore de nombreuses tâches matérielles.

La vie du club repose ainsi sur la mobilisation de ses membres : il est donc fait appel à tous pour participer en fonction de leurs compétences et leurs moyens.

Un environnement peu porteur, et des techniques multiformes

La photo et la vidéo en 2D connaissent un essor considérable ; la qualité s'améliore, et tout devient simple : avec un smartphone, chacun peut faire une vidéo très simplement et l'envoyer à ses proches ou amis qui la regardent sur leur smartphone ou leur tablette.

Par contre pour la 3D il faut combiner des techniques multiples, et s'adapter constamment. La prise de vue n'est pas facile, notamment avec la disparition d'appareils et caméras 3D abordables. La visualisation pose aussi problème ; en projection, il faut maîtriser la combinatoire des formats et des sorties vers le ou les projecteurs ; on assiste à la disparition progressive de TV3D abordables (de plus on sait que la grande majorité des possesseurs de TV3D ne savent pas utiliser la 3D).

Certes on commence à trouver quelques téléphones ou tablette avec écran auto-stéréoscopique (sans lunette), mais de façon éphémère ; les casques de VR (« réalité virtuelle ») sont faits pour la vision binoculaire, mais leur public est plus tourné vers le jeu, la vision à 360° et le suivi du mouvement. Et pour utiliser ces dispositifs émergeant, il nous faut un apprentissage de techniques nouvelles, alors même que le numérique classique est déjà difficile à maîtriser pour beaucoup de personnes.

Côté contenu, la télévision en 3D n'a pas émergé, les films en 3D sont assez rares et parfois de qualité médiocre.

Une situation préoccupante

Au 31 décembre 2016 le nombre d'adhérents du club était de 244, répartis dans les différentes régions françaises et à l'étranger : Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie et Suisse. La baisse continue : il y en avait 262 à la fin 2015.

L'inquiétude était déjà manifeste à l'AG de mars 2013 : « *nous étions 412 adhérents pour l'exercice 2009-2010 et 385 pour l'exercice 2010-2011. Malgré un appel de cotisation en octobre 2012 et une relance effectuée par Pascal Morin fin janvier 2013, nous sommes 310 adhérents au 31 décembre 2012.* » (rapport financier). L'analyse des annuaires de 2013, de fin 2015 et fin 2016 montre une diminution continue d'une vingtaine par an, correspondant à une quarantaine de départs par an et une vingtaine de nouvelles adhésions ou reprises d'adhésion après interruption.

Cette décroissance a de fâcheuses conséquences, financières bien sûr, mais aussi de capacité de création d'images et de vidéos, de capacité d'actions, de capacité de suivre les évolutions notamment techniques qui se multiplient...

Peut-on endiguer les défections ? En partie sans doute, mais en partie seulement du fait de l'environnement difficile et de l'inéluctable vieillissement des adhérents. Aussi, il est urgent de multiplier les adhésions : c'est un doublement qui est nécessaire pour arrêter l'érosion, et un triplement pour rétablir la situation !

Comment assurer notre avenir ?

Notre club possède des atouts. Il doit les utiliser pour mieux se faire connaître.

Ses interventions dans les manifestations et ses réunions internes démontre son potentiel d'action. Il nous faut maintenir cet effort bénévole. Mais il y a aussi nombre d'adhérents qui participent peu aux activités ; cela est dû à leur éloignement ou leurs occupations professionnelles ou familiales, mais peut-être aussi parce que les activités programmées ne leur conviennent pas, il nous faut mieux connaître ces attentes.

Le club s'adresse aux amateurs et aux débutants qu'il forme et il compte parmi ses membres moult experts dans des domaines pointus et très variés. Il est en prise avec les évolutions actuelles que ce soit en termes de matériel ou de logiciels. Il couvre ainsi un champ très important de techniques et cela se concrétise dans un fond de documents technique très imposant, mais qui reste largement confidentiel.

Le club est capable de traiter une grande diversité de sources de la plaque de verre à la vidéo numérique. Il y a ainsi une richesse de contenu très important, mais en grande partie dispersé, et qui n'est pas suffisamment montré, en partie à cause de difficultés techniques. Nous devons continuer à faire de nouvelles productions et aussi développer la diffusion des productions déjà réalisées, ainsi que par la mise en valeur du patrimoine.

Enfin il a deux vecteurs d'expression avec son site et sa Lettre mensuelle.

Nous allons fêter le millième numéro de la Lettre continuation du bulletin ; et on a déjà souligné la diversité et l'intérêt de son contenu. Mais en dehors des adhérents et ex-adhérents qui la connaît ?

Or dans le monde actuel, avec la multitude de canaux de communication et de publications il est difficile de se faire entendre ; nous devons donc améliorer et développer notre communication pour obtenir plus de participants à nos actions et plus de soutiens.

Annexe : manifestations et réunions 2016

Projections et animations lors de manifestations

Phot'Aulnay (Charente-Maritime) - dimanche 7 février 2016 (*voir Lettre 989, mars 2016*)

- Projection 3D sur grand écran : montage sur l'Hermione, des premiers travaux à son départ, 6 séances ouvertes au public (400 pers).

Festival de l'image projetée, à Chelles - du vendredi 4 au dimanche 6 mars 2016.

La 3D - stéréoscopie est à l'honneur (*voir Lettre 990, avril 2016*) :

- Vendredi 4 mars 20h30 : Projections dont, en 3D - stéréoscopie :
 - "L'énigme des gorilles de montagne" / Philippe Nicolet (9')
- Samedi 5 mars : Atelier stéréo animé par le Stéréo-Club Français
- Samedi 5 mars : Soirée de Gala dont, en 3D - stéréoscopie :
 - A la rencontre de nos origines (Grands télescopes du désert de l'Atacama) / Philippe Nicolet (40')
 - Diableries One Night in Hell / Brian May, Denis Pellerin & Paula Fleming (7')
 - Vues 3D de Paris (très grand-angle et HDR) / Pierre Meindre (4')

Blanquefort (Gironde - Aquitaine) - samedi 5 et dimanche 6 mars 2016 (*voir Lettre 990, avril 2016*)

- Séances de projection publique et discussions par Benoit Gaubert, 300 personnes /2 jours.

36° Foire photo ciné son, à Chelles - dimanche 20 mars 2016 (*voir Lettre 991, mai 2016*)

- Stand avec photos anaglyphes, fantogrammes, lenticulaires, ainsi qu'un poste de TV3D

Commémorations du centenaire de la Grande Guerre en Champagne-Ardenne (*voir Lettre 992, juin 2016*)

- Jeudi 25 février 2016 au Lycée Bachelard de Bar-sur-Aube, classe de 1ère S :
 - Images Stéréos de la Grande Guerre commentées par Pierre Joseph, sur TV3D.
- Vendredi 18 mars 2016 à la Médiathèque municipale de Montier-en-Der
 - Images Stéréos de la Grande Guerre commentées par Pierre Joseph, sur TV3D.
- Mardi 26 avril 2016 au collège et au lycée de Saint-Dizier
 - Diaporama de la Guerre de 14-18 + Diableries sur TV3D.

2e Salon de l'Image Numérique de Mennecy (91) - samedi 9, dimanche 10 avril 2016

(*voir Lettre 991, mai 2016*)

- Projection sur grand écran : Diableries, Visite de Paris, Gorille des Montagnes, ...
- Stand avec photos anaglyphes, fantogrammes, lenticulaires, ainsi qu'un poste de TV3D

Nérac, association locale Acqua Viva - Samedi 7 et dimanche 8 mai 2016

- Séances de stéréoscopie pour les habitants et les touristes

Foire Internationale de la Photo à Bièvres - samedi 4 et dimanche 5 Juin 2016

- Stand avec photos anaglyphes, fantogrammes, lenticulaires, ainsi qu'un poste de TV3D

Association Objectif Image 47+ (Lot-et-Garonne) à Villeneuve/Lot – vendredi 24 juin 2016

- Présentation 3D par Louis Sentis (groupe Aquitaine), matériel et TV-3D

Son et lumière en 3D à Avenches (Suisse) – durant tout le mois de Juillet 2016 (*voir Lettre 993, septembre 2016*)

- Philippe Nicolet, producteur-réalisateur de vidéos 3D a organisé un spectacle son et lumière comprenant la projection d'une fiction documentaire en 3D sur écran géant

- Le 10 juillet, un stand a réuni la Société Suisse de Stéréoscopie, le groupe Franco-Suisse du SCF et le président du SCF.

Journées du Patrimoine à Bry-sur-Marne - samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016.

- La Grande Guerre en 3D au Musée Adrien Mentienne de Bry-sur-Marne : Vidéos sur 2 Téléviseurs 3D (diaporamas du groupe régional d'Aquitaine et de celui d'Île de France), exposition de taxiphotos, images anaglyphes etc... (voir *Lettre 994, octobre 2016*)

Compagnons du Tour de France à Surgères - samedi 24 septembre

- Projection pour 80 personnes par Christian Garnier

Journées de la science au Muséum d'Histoire Naturelle - samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016

- Les micro-minéraux sur TV3D (voir *Lettre 995, novembre 2016*)

Commémorations de la Grande Guerre à Brienne le Château - jeudi 17 novembre 2016

- Diaporama sur la grande Guerre sur grand écran avec commentaires

Festival international de la Photo Animalière et de Nature - Montier-en-Der, novembre 2016 (voir *Lettre 996, décembre 2016*)

- Les 17, 18, 19 et 20 novembre : projections continues avec lunettes actives durant les 4 jours sur notre stand.
- Le 20 novembre : projection sur grand écran dans l'Abbatiale

Clubs photos associés EDF et SNCF en Aquitaine - mardi 22 novembre

- projection pour 80 photographes amateurs présents, découverte pour eux de la 3D, univers totalement ignoré, et surprise de voir que tout un chacun peut réaliser.

Journée portes ouvertes du Lorem – 3 décembre 2016

- Création de fantôgrammes en live avec Pascal Morin, participations diverses.

Délégations et visites

Congrès annuel du club stéréo allemand – du mercredi 27 au vendredi 29 mai 2016

Colloque International "Stéréoscopie et Illusion" - 29 et 30 septembre, 1er Octobre 2016

École Nationale Supérieure Louis-Lumière / La Femis

Semaine de la 3D et « 3D stereo Media » à Liège en Belgique - du 12 au 15 Décembre 2016

Trois jours en Catalogne - novembre 2016, une quinzaine de membres du groupe Aquitaine à Barcelone, reçus par Carles Moner et Núria Vallano.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP) – 6 décembre 2016

Les responsables du département de la photographie ont reçu 4 membres du SCF.

Réunions et séances de groupe

Assemblée Générale du Stéreo-Club Français

Mercredi 30 Mars 2016 à Paris.

Conseil d'administration du Stéreo-Club Français.

Mardi 5 janvier 2016 à Paris.

Mardi 26 janvier 2016 à Paris.

Mardi 9 février 2016 à Paris.

Mardi 05 Avril 2016, à Paris.

Mercredi 30 Mars 2016 avant l'AG, suite à consultation préalable sur le règlement intérieur.

Mardi 14 Juin 2016, à Paris.

Du 13 au 19 juillet 2016 : consultation sur déclaration pour l'éducation nationale.

Mardi 13 septembre 2016, à Paris

Mardi 29 Novembre 2016, à Paris.

Les comptes rendus sont publiés sur le site, rubrique :

« Membres>Documents administratifs du SCF> Compte-rendu du Stéreo-Club Français » :
<http://www.stereo-club.fr/CR/index.php>

Groupe Aquitaine

Le groupe Aquitaine a tenu les réunions suivantes :

Samedi 6 février 2016, à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) (voir Phot'Aulnay) : atelier de conversion 2D– 3D de tableaux de maîtres, projections diverses, y compris Blue-ray 3D.

Samedi 7 et dimanche 8 mai 2016, à Nérac : projections diverses, visite, atelier de montage vidéo (voir aussi manifestations).

Dimanche 17 juillet, à Sainte-Foy-la-Grande : tests difficiles de modes de projection, divers diaporamas, atelier de montage vidéo – suite.

Dimanche 4 décembre 2016 à Ste Foy La Grande : projections retour de Barcelone et divers, comparaison utilisation de projecteurs et TV3D

Les membres du groupe Aquitaine ont assuré les projections et animations déjà citées (voir partie correspondante) lors des manifestations :

- Phot'Aulnay (Charente-Maritime) - dimanche 7 février 2016,
- Nérac, association locale Acqua Viva - Samedi 7 et dimanche 8 mai 2016
- Compagnons du Tour de France à Surgères - samedi 24 septembre 2016
- Clubs photos associés EDF et SNCF en Aquitaine - mardi 22 novembre 2016

Groupe stéréoscopique franco-suisse de Genève

Samedi 6 Février 2016 à Genève ; plusieurs invités externes présentent des photos stéréo anciennes du Japon (1859 – 1861), de Genève (1852 – 1930), Chamonix et ses glaciers (1849 – 1869) ; diaporamas des échanges ISU, matériel divers.

Samedi 9 avril 2016 à Genève : outil clone de StereoPhoto Maker, projections diverses.

Samedi 28 Mai 2016 à Genève : technique de la photographie à « haute vitesse », prise de vues pour la spéléologie, l'outil clone de StereoPhoto Maker (suite), matériel divers, projections.

Samedi 19 novembre 2016 à Genève : diaporamas des échanges ISU et des membres du groupe, essais de lunettes VR.

Île de France : Séances techniques & pratiques

Mercredi 6 janvier 2016 : Séance technique & pratique + séquence conviviale.

Mercredi 13 janvier 2016 : présentation de Magix Vidéo deluxe, logiciel de montage de vidéo.

Mercredi 20 janvier 2016 : comparaison M.Objects – Magix Vidéo deluxe.

Mercredi 27 janvier 2016 : Colorimétrie sous Photoshop pour photos et vidéos.

Mercredi 3 février 2016 : Titres en 3D avec Photoshop par Roger Huet.

Mercredi 10 février 2016 : Titre d'une vidéo avec m.Object

Mercredi 17 février 2016 : Complément Magix-Vidéo : KeyFrame par Roger Jauneau

Mercredi 24 février 2016 : automatiser une projection avec Stereoscopic Player par Pierre Meindre.

Mercredi 2 mars 2016, à partir de 19 h 30, au LOREM. Séance technique & pratique. Assemblage sous Mobjects de quelques stéréos par Jean-Pierre Santiano.

Mercredi 9 Mars 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 16 Mars 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 23 Mars 2016, à partir de 19 h 30, au LOREM. Séance technique & pratique : "les défauts des images stéréoscopiques" par Olivier Cahen

Mercredi 06 Avril 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 13 Avril 2016 : Numérisation diapositives (et éventuellement plaques de verre) avec scanner par François Lagarde.

Mercredi 20 Avril 2016, à partir de 19 h 30, au LOREM. Séance technique & pratique.

Mercredi 27 Avril 2016 : Montage vidéo basique complet sur nombre réduit de vues avec M.object par Pascal Morin

Mercredi 04 Mai 2016, à partir de 19 h 30, au LOREM. Séance technique & pratique.

Mercredi 11 Mai 2016 : Synchronisation de 2 appareils photo par Thierry Mercier.

Mercredi 18 Mai 2016 : Séance technique & pratique à partir de 19 h 30, au LOREM.

Mercredi 25 Mai 2016 : Accès aux archives numérisées et sélection par François Lagarde.

Mercredi 13 Avril 2016, à partir de 19 h 30, au LOREM. Séance technique & pratique. Numérisation diapositives (et éventuellement plaques de verre) avec scanner par François Lagarde.

Mercredi 1er Juin 2016 : Holographie, principes et exemples par Michel Grosmann.

Mercredi 8 Juin 2016 : Séance technique & pratique à partir de 19 h 30, au LOREM.

Mercredi 15 Juin 2016 : Voir en 3D sur tablette et smartphone. Avec les divers stéréoscopes et lunettes de réalité virtuelle, sans oublier les écrans 3D sans lunette. Liste de dispositifs

Mercredi 22 Juin 2016 : Séance technique & pratique à partir de 19 h 30, au LOREM.

Mercredi 29 Juin 2016 : Matériel numérique de prise de vue stéréo dont la production a cessé mais qui peuvent encore être disponibles d'occasion.

Mercredi 7 septembre 2016 : Pot de rentrée – Photos des vacances

Mercredi 14 septembre 2016 : Projection de diapositives.

Mercredi 21 septembre 2016 : Questions/réponses sur StereoPhoto Maker,

Mercredi 28 septembre 2016 : Voir en 3D sur tablette et smartphone. Avec les divers stéréoscopes et lunettes de réalité virtuelle, sans oublier les écrans 3D sans lunette.

Mercredi 5 octobre 2016 : Stéreo Photo Maker, avec tutoriels-videos du guide "Un démarrage facile en 3D"

Mercredi 12 octobre 2016 : Synchronisation entre deux appareils avec SDM, examen des problèmes rencontrés par divers adhérents, venez avec les équipements que vous utilisez ...

Mercredi 19 octobre 2016, Séance technique & pratique : Projection de diapos,

Mercredi 26 octobre 2016 : Fantôgrammes.

Mercredi 2 Novembre 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 9 Novembre 2016 : Montage Vidéo par Pascal Morin.

Mercredi 16 Novembre 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 23 Novembre 2016 : StereoPhoto Maker, ajustement manuel, réponses à des questions diverses.

Mercredi 30 Novembre 2016 : Séance technique & pratique.

Mercredi 7 Décembre 2016 : Création d'un diaporama à partir de quelques photos.

Mercredi 14 Décembre 2016 : Séance technique & pratique.

Rapport financier

Adhérents et ressources du club

Au 31 décembre 2016 le nombre de membres du club était de 245.

A l'exception de quelques prestations facturées, les cotisations des adhérents restent toujours la ressource principale du club pour l'année 2016. Cette année à nouveau, nous avons bénéficié d'apports en numéraire dont notamment un de quelques membres, pour près de 800 € qui a été utilisé pour l'achat d'un scanner et une valise de transport, qui est en cours d'utilisation au domicile de feu notre membre Marcel LECOUFLE pour la numérisation de 15 000 vues (estimation) qui n'avaient pas encore été scannées par Gérard Grosbois, en son temps. Par la suite il sera utilisé pour la numérisation des archives, en premier lieu. Par la suite, il pourrait être mis à la disposition des membres formés à son utilisation.

Dans ce contexte d'investissement en matériel doit être mentionné que le don de Pierre Joseph de 900 € prévue en 2016 pour le poste de TV a servi à acheter un projecteur de technologie active et des lunettes ad hoc. Il nous a servi en continu sur notre stand à Montier en Der, au mois de Novembre. Cette année, les renoncements au remboursement des frais ne s'élevaient qu'à environ 1.000 €, contre 4.500 € en 2015.

RÉSUMÉ DES COMPTES

Situation des comptes en Banque, Paypal et de la Caisse, au 01/01/2015 et au 31/12/2015

Dénomination	Solde		
	initial au		final au
	01/01/2016		31/12/2016
La Banque postale, compte courant	500,58 €		654,78 €
La Banque postale, livret A	1 766,10 €		927,75 €
Caisse d'Épargne, compte courant	216,64 €		709,12 €
Caisse d'Épargne, compte épargne	27 613,08 €		21 124,79 €
Paypal	944,27 €		1 774,96 €
Caisse	242,75 €		172,75
Total :	31 283,42 €	(a)	25 364,15 €
			(b)
chèques émis, non encaissés			(c)
Delta (b-a-c)			-5 919,27 €

La différence entre la diminution de la trésorerie (-5.919 €, ci-dessus) et le résultat d'exploitation (-2.493€, page suivante) correspond, d'une part, à une augmentation de nos créances de 1 254 € (dont remboursement de TVA déjà reçu en 2017) et à une baisse de nos dettes de 382 € (dont frais de comptabilité) et, d'autre part, à un investissement net de 1 789 € et un déficit courant (résultat de l'exercice) de 2494 € (soit un total investissement net + déficit courant de 4 283 €).

Le Résultat

Dans le tableau du compte de résultat ci-dessous, nous montrons l'évolution dans le temps des différentes dépenses et rentrées. A titre de comparaison vous y trouverez, pour rappel, les montants du réalisé de l'année 2015, le prévisionnel pour l'année 2016, le réalisé de 2016 ainsi que le prévisionnel pour 2017. En 2015 nous avons réussi à diminuer légèrement le déficit et avions prévu de diminuer celui-ci également en 2016 et ceci malgré la baisse du nombre des cotisants et une diminution importante des facturations. Nous avons réussi à diminuer ce déficit qui est passé de -4.058 € à -2.494 €, soit une amélioration de 1.560 €).

COMPTE DE RÉSULTAT	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel
	2015	2016	2016	2017
Ventes de Marchandises	42 €	100 €	652 €	900 €
Produits	984 €	5 500 €	3 194 €	1 900 €
Subventions	0 €	500 €	420 €	2 000 €
Cotisations	13 059 €	14 200 €	12 981 €	14 040 €
Autres produits *)	5 415 €	5 500 €	2 020 €	6 094 €
PRODUITS D'EXPLOITATION (Recettes)	19 500 €	25 800 €	19 267 €	24 934 €
Achats de marchandises	200 €			
Achats de matières premières	0 €	800 €		
Autres achats non stockés et charges	20 287 €	23 450 €	18 657 €	19 634 €
Impôts et taxes	0 €	0 €	67 €	
Amortissements et provisions	3 293 €	1 350 €	3 173 €	5 300 €
Autres charges	250 €	250 €		
CHARGES D'EXPLOITATION (Dépenses)	23 830 €	26 050 €	21 897 €	24 934 €
Résultat d'exploitation	-4 330 €	-250 €	-2 630 €	0 €
Produits financiers	272 €	300 €	136	250 €
Charges financières				
Résultat financier	272 €	300 €	136	250 €
RÉSULTAT COURANT	-4 058 €	50 €	-2 494 €	250 €
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Bénéfices ou pertes)	-4 058 €	50 €	-2 494 €	250 €

*) Frais de déplacements non remboursés et autres dons

Budgets passés 2015 et 2016, prévisionnels 2016 et 2017

Lignes comptables	2015	prév. 2016	réal. 2016	prév. 2017	Précisions
605000 - Achat équipement	343,49	2 000,00	786,30	850,00	Sono, Lunettes diverses Protection stand Bièvres, attaches lunettes
605100 - Achat de Logiciel	223,55	600,00			Achat Logiciel
606300 - Achats de petit équipement	122,41	400,00	1646,22	1 000,00	Stéroscope à Miroir, divers
606400 - Achats fournitures administratives	202,20	400,00	135,23	300,00	Office Dépôt
613200 - Locations immobilières	50,00	1 000,00			Groupe Aquitaine, location salle
613500 - Locations mobilières	476,00	850,00		520,00	Location Chelles, Bievres
615600 - Maintenance	132,50	300,00			réparation PC
616100 - Assurances multirisques	1 335,71	850,00	987,02	1 000,00	Macif
616200 - Assurances dommage-construction	615,00	620,00	616,00	650,00	Dépôt musée Bry
618100 - Documentation générale	260,36	100,00	46,79		Livres informatique
622600 - Honoraires	2 250,00	2 250,00	2 745,00	2 250,00	JPA
622700 - Frais d'actes et contentieux	31,00				Frais d'actes et contentieux
622800 - Cotisation à autres associations	4 000,00	1 200,00	2 000,00	1 900,00	FPF 58, Lorem
623300 - Foires et expositions			60,00	90,00	Montier
623400 - cadeaux			181,82		couronne décès Lecoufle
623710 - Lettre mensuelle SCF	1173,61	1 200,00	1 099,66	1 300,00	Oliphant (impressions lettres)
623720 - Correspondance Adhérents	946,2	800,00	55,79		Correspondance Adhérents
623730 - Livre & Revue pour bibliothèque	313,67	630,00	660,50	1 900,00	Oliphant (dt dépliant, convoc AG)Lettre 1000
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	181,82	50,00			couronne décès Grosbois
625100 - Voyages et déplacements	4 330,83	7 400,00	3 076,93	4 150,00	D t SNCF Paris-Londres pour lunettes pour Chelles, hotel Montier
625500 - Frais de déménagement	550,00				Frais de déménagement bibliothèque
625600 - Missions	679,04	600,00	832,09	384	Montier en Der, pots divers (AG, Nouvel An, rentrée)
626000 - Frais postaux et télécommunications	71,03	600,00	1 450,49	1 460,00	Frais postaux AG + divers Expéd.
626100 - Liaisons informatiques	119,88	130,00	239,76		OVH - OK =serveur site
627100 - Frais sur Paypal	72,91	70,00	85,90	80,00	Frais sur Paypal
627800 - Prestations de services bancaires	220,88	300 ,00	387,02	250,00	Prestations de services bancaires
627810 - Frais De Tenue de Compte	86,00	100,00	45,00	50	Frais De Tenue de Compte
628100 - Cotisations	1 145,00	2 000,00	1 519,00	700	FPF + ISU membres
635120 Taxes foncières			67,00		Taxes foncières
658 000 Charges diverses gestion courante		150,00			Charges diverses gestion courante
	19 933,09		18 656,52	18 834,00	
Acquisitions de l'exercice amortissables					
218320 Matériel et équipements techniques	4 736,26	1 450 ,00	4 614,56	5 300,00	Lunettes : Omega, anaglyphes, polarisantes, actives, projecteurs actifs, scanner, TV, 2 ^e flightcase pour TV
205000 Logiciels	347,90		347,90		
	5 084,16		4 962,46		
	25 017,25	26 050,00	23 618,98	24 134,00	

Dans le tableau ci-dessus, nous présentons les détails essentiels des budgets de l'année 2015, le rappel du prévisionnel 2016, le réalisé de l'année 2016, ainsi que le projet de budget pour 2017. On constate que le budget réel de 2016 a été inférieur aux prévisions (-2.430 €).

Prévisions pour l'année 2017

Pour ce qui concerne les achats et investissements prévus en 2017, le poste le plus important concerne les achats de matériels (projecteurs, TV, flightcase et des lunettes). Un projecteur actif avec son lot de lunettes a été demandé par le groupe régional Aquitaine; le deuxième est destiné pour les projections dans de petites salles, dont notamment dans des classes scolaires. Le poste de TV été mis en prévision d'une défaillance éventuelle d'un des deux autres qui commencent prendre de l'âge. Aussi, pour protéger le deuxième poste durant sa manipulation dans notre salle et les transports aux lieux des présentations, avons-nous prévu d'acheter un deuxième flight-case.

Viennent ensuite les frais de voyages, déplacements et hébergements qui seront nécessaires pour faire ces projections en province, notamment dans la Haute Marne pour les projections des commémorations de la Guerre 1914-1918, pour lesquelles nous sommes sollicités par plusieurs entités, ainsi que pour les participations aux salons, foires et expositions. D'autre part, il y aura les frais qui seront liés aux présentations dans les écoles, en RP et en province, puisque nous venons d'obtenir les deux premiers agréments de l'Education Nationale, des académies de la région Centre (Orléans-Tours) et de celle de Bordeaux ; nous espérons en obtenir d'autres (Paris et Reims) dans un proche avenir. Il se peut donc que les montants de ce poste soit largement dépassé, mais à ce moment, nous pourrons les répercuter par des facturations en conséquence.

Frais pour l'envoi des lettres mensuelles

Ces frais sont cette année également de l'ordre de 35,00 € (pour 10 numéros) par numéro et par adhérent. Toutefois, ces frais seront facturés uniquement aux nouveaux adhérents. Tous les anciens membres qui recevaient habituellement la lettre par la poste ne sont pas visés par cette mesure.

Appel aux dons

Comme l'année dernière nous répétons et rappelons la nécessité que nous devons rattraper le retard que nous avons par rapport à l'évolution des technologies, depuis des années, il faudrait que nous puissions nous équiper plus en matériels, petits et grands, de dernière génération. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons espérer un renouvellement important. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons rendre le club attractif aux jeunes et les recruter. Sans ces recrutements la pérennité du club sera sérieusement compromise d'ici quelques années. Mais cela nécessite des moyens. Quelques-uns ont déjà fait des dons au moment et avec leur cotisation et nous les remercions chaleureusement.

Mais il faudrait que nous communiquions beaucoup plus à l'extérieur, que nous soyons présents dans plus de manifestations pour nous faire connaître. Là aussi, faut-il plus de moyens, financiers et surtout humains, il faut plus de personnes qui aient la volonté de s'impliquer dans la vie du club, pour intervenir dans la vie courante du club, pour le rangement, le site Internet, pour faire des démonstrations et des animations durant les manifestations, etc...

A titre d'exemple je citerai le week-end du 20/21 mai où nous sommes sollicités pour 3 manifestations en même temps : le congrès du DGS pour lequel nous avons déjà fait paraître l'invitation du Président du Stéréo-Club Allemand F. Lorenz dans notre lettre mensuelle de février; le club photo de Vincennes nous demande d'être présent à son festival ; et, pour finir, nous organisons avec le musée Mentienne de Bry-sur-Marne la nuit des musées. Il faudrait que nous y soyons et participions aux trois événements. Il nous faut plus de volontaires et de l'argent pour éviter d'épuiser nos réserves en peu de temps.

Dans ce but nous réitérons notre demande à tous les membres disposant de quelques ressources et qui souhaitent que le stéréo-club puisse continuer ses activités encore pendant quelques décennies, de bien vouloir faire des dons au Stéréo-Club qui doivent être utilisés pour la formation de nouvelles générations de stéréoscopistes. Vous l'aurez compris, s'il ne vous est pas possible de participer à ces activités nécessaires et indispensables à la pérennité du Stéréo-Club, vous pouvez y contribuer par un d'autres moyens.

Le Stéréo-Club vous en remercie d'avance.

Election des membres au Conseil d'administration

Les Statuts - Article 6 - précisent :

- *L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres au maximum (9 élus et 3 membres de droit) ayant voix délibérative.*
- *Les membres élus, au maximum de 9, le sont au scrutin national pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois. Ils peuvent toutefois se représenter après une interruption d'une année.*
- *Peuvent être candidats les membres du club ayant au moins un an d'ancienneté, à jour de leur cotisation le jour de l'assemblée générale.*
- *Les membres de droit non élus, au maximum de 3, sont désignés par le CA pour remplir des fonctions essentielles à la vie du club. Ils le restent tant qu'ils ne démissionnent pas ou ne sont pas révoqués par le CA.*

Le Conseil d'administration du Stéreo-Club Français est actuellement constitué des membres suivants:

- Elus à l'AGO du 27 mai 2015 : François LAGARDE, Michel MIKLOWEIT, Pascal MORIN, Jean-Pierre SANTIANO. Parmi ceux-ci, 2 élus sont en cours de mandat : François LAGARDE, Pascal MORIN.
Michel MIKLOWEIT arrive à la fin de son 1er mandat et **se représente**.
Jean-Pierre SANTIANO arrive à la fin de son 1er mandat et ne se représente pas.
- Elus à l'AGO du 30 Mars 2016 : Patrice CADOT, Christian GARNIER, Pascal GRANGER, Thierry MERCIER, ils sont en cours de mandat.
- Membres de droit : Pierre MEINDRE (rédacteur en chef de la lettre), Agostinho VAZ NUNES (président du Lorem qui nous héberge).

Les candidatures suivantes ont été reçues :

- **Arnaud Alips** : membre du club depuis 2010, il participe à l'animation de manifestations du club et contribue régulièrement à la page Facebook du club, il souhaite postuler au conseil d'administration pour poursuivre ses efforts de diffusion de la stéréoscopie et ouvrir les portes du Stéreo-Club sur le monde actuel (partage des fichiers, diffusion: quel canal, quel support?)
- **Jean-Yves GRESSER** : membre du club depuis 2010, il souhaite accompagner les activités du Club relatives à l'émergence et à la valorisation des patrimoines stéréoscopiques (dispose d'une petite chaîne de numérisation). Il souhaite continuer à prendre des contacts, en France et à l'étranger, avec d'autres entités pratiquant ce genre d'activité et de partager expérience et clichés. Ce type d'activité pourrait faire l'objet d'une rubrique systématique dans la Lettre d'information du Club, dans la continuité des articles déjà parus à ce sujet.
Il souhaite contribuer au débat permanent sur la place de la stéréoscopie dans le monde actuel et ses futurs possibles ; et notamment sur les rapports entre stéréoscopie et réalité virtuelle (VR en anglais) avec sa sœur la réalité mixte (expression préférée à réalité augmentée).